

JOURNEE REGIONALE D'ETUDE PROPOSEE PAR LA REGION SUD OUEST

Le 16 mai 2019

À l'Institut du Travail Social Pierre Bourdieu (ITS)

8 Cours Léon Bérard, 64075 Pau

« Tout s'est bien passé »

Interrogation autour des pratiques de la visite médiatisée

Argumentaire

SELON Catherine SELLENET (1) « *Les visites médiatisées sont devenues une pratique usuelle voire inflationniste dans le champ de la protection de l'enfance sans être pour autant une pratique théorisée. Mettant l'intervenant en position de tiers, la pratique n'est toutefois pas banale dans la mesure où elle place des individus, des familles sous le regard d'une tierce personne* ».

La visite médiatisée à distinguer de la visite en présence d'un tiers, vient questionner de plein fouet le sens de nos missions entre la protection de l'enfant, le droit et la prise en considération des parents.

- Qu'est ce qui est protecteur pour l'enfant durant ces visites ?
- Mais eux, les enfants, qu'en pensent-ils ?
- Qu'attendent les parents de ces visites ?
- Qu'est-ce qu'on évalue ?
- Comment les professionnels (éducateurs, psychologues, assistants familiaux, médiateurs) accompagnent-ils et vivent-ils ces « avant », « pendant » et « après » des visites médiatisées ?
- Peut-on se satisfaire de l'habituelle phrase « *Tout s'est bien passé ?* »

Ainsi, derrière le « *Tout s'est bien passé* » énoncé par les accompagnants des visites, les assistants familiaux témoignent des réactions des enfants dans leur quotidien et peuvent faire état d'incompréhensions entre les modalités de visite prescrites et la réalité du vécu de l'enfant.

Le prendre soin de chacun dans ce moment-là est essentiel mais comment ?

- Il s'origine pour l'enfant dès l'annonce de la visite.
- Le parent est parfois lui aussi perdu et en réaction avec une organisation institutionnelle bien complexe et des décisions judiciaires qu'il ne comprend pas.
- Les professionnels eux, doivent répondre aux décisions administratives ou judiciaires, au risque de s'y perdre, ou d'avoir le sentiment de perdre le sens de leur travail.

Autant d'éléments qui imposent une pause pour réinterroger nos pratiques, nos ressentis, nos représentations et remettre à l'ouvrage nos projets.

Cette journée doit nous permettre d'affirmer les places de chacun dans pareil dispositif, au profit d'une meilleure compréhension des enjeux en présence, de nos rôles et missions, en lien direct avec les représentations et attentes des prescripteurs administratifs et judiciaires.

AVANT -PROGRAMME

9h – Accueil des participants	
9h30 – 9h45 : Allocutions d'accueil et présentation de la Journée d'Etude	
- Me Bénédicte AUBERT, présidente de l'ANPF ou son représentant –	-
- Me Cathy BLANC CHARDAN, administratrice déléguée en région Sud-Ouest et membre du Comité de pilotage	-
9h45h – 10h45 : Cadre juridique des visites médiatisées et attentes d'un magistrat	
- Mr Laurent GEBLER, Vice-président chargé des fonctions de juge des enfants au tribunal de grande instance de Bordeaux, Membre du CNPE, Président de l'association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF), Enseignant à l'école de la magistrature	
10h45 – 11h15 : Témoignages de parents, d'enfants, de professionnels	
11h15 – 12h : Présentation de pratiques professionnelles	
- Interventions de professionnels de services de la région Sud-Ouest	
12h00 – 12h15 : Débat avec le public	
<i>Pause déjeuner</i>	
14h - 15h30 : Les visites médiatisées	
- Intervention de Me Catherine SELLENET, Professeure des universités, Psychologue clinicienne, Docteur en sociologie, Chercheur au CREN et auteur de nombreux ouvrages	
15h30 – 15H50 : Débat avec le public	
15H50-16H : Allocutions de clôture de la Journée d'études	